

Questions orales

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que le travail d'inspection des fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement vise à ce qu'on s'assure que le prêt ou que la garantie du prêt se fasse pour les raisons pour lesquelles cette garantie de prêt a été consentie. Cela n'a rien à voir avec les critères municipaux de construction selon un certain zonage ou selon certains plans et devis approuvés par les autorités municipales.

En conséquence, lorsque l'honorable député laisse croire que les inspections faites par les fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement devaient garantir la qualité de la maison, je lui réponds qu'il donne là une responsabilité qui n'a jamais été donnée aux inspecteurs de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS**LA MODERNISATION DU MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

M. Bob Brisco (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre des Transports est absent, j'adresserai ma question à son secrétaire parlementaire.

J'ai lu dans un article du *Calgary Herald* que les victimes de l'accident d'avion survenu à Cranbrook n'étaient peut-être pas mortes—ou plutôt qu'elles étaient encore vivantes en réalité après la chute de l'avion, mais qu'elles ont succombé aux gaz toxiques. Ces personnes auraient donc pu être sauvées si l'aéroport de Cranbrook avait été suffisamment bien équipé pour la lutte contre les incendies. Aussi, le ministère compte-t-il moderniser les installations de lutte contre l'incendie à Cranbrook, Castlegar, Kelowna et autres aéroports analogues?

[Français]

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, je n'ai pas tous les détails à ma disposition pour donner une réponse satisfaisante au député. Alors s'il me le permet, et si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais y revenir et lui en parler personnellement d'ici demain.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LA CRÉATION D'UN CENTRE DU COMMERCE ET DES CONGRÈS À VANCOUVER (C.-B.)**

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Lors d'une de ses visites à la Chambre la semaine dernière, le député de Vancouver-Centre a signalé au ministre que le Canada est un pays du littoral du Pacifique et que Vancouver est notre porte sur l'Orient.

Étant donné l'intention avouée du ministre de favoriser le commerce étranger au Canada, peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a accepté le plaidoyer présenté par la délégation

[M. Friesen.]

commerciale de la Colombie-Britannique et que son ministère soit décidé à collaborer avec le gouvernement provincial et l'administration municipale pour assurer la création d'un centre du commerce et des congrès en pleine ville de Vancouver?

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je me suis entretenu à deux reprises avec le maire de Vancouver et les représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique pour discuter leur proposition en vue de construire un centre commercial à Vancouver. Il s'agit d'une proposition très intéressante et quand tous les détails auront été mis au point, nous l'examinerons à nouveau.

M. Clarke: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre se rend-il compte que la situation est urgente étant donné que Seattle projette l'aménagement d'un centre analogue qui amoindrirait les avantages que le centre de Vancouver pourrait procurer au Canada?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, le problème qui se pose, sauf erreur, est que ni la ville de Vancouver ni le gouvernement de la Colombie-Britannique ne veulent assumer les frais d'exploitation, qu'il y ait des profits ou un déficit. De toute façon, s'il y a un déficit, il faudrait savoir qui assumera les frais d'exploitation. A mon avis, une fois que la ville ou la province auront accepté de s'en charger, le projet pourra certainement aller de l'avant.

* * *

● (1502)

LE COMPTE RENDU OFFICIEL**LA SUPPRESSION DE CERTAINES REMARQUES DU DÉPUTÉ DE SOUTH WESTERN NOVA**

M. l'Orateur: A l'ordre. Il y a quelques jours, le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) a signalé à la Chambre que les observations d'un autre député avaient été rendues de façon inexacte dans le hansard. Je pense qu'il s'agissait d'observations faites au cours d'un débat la veille au soir. Nous avons évidemment vérifié les circonstances et essayé de déterminer la cause de l'erreur. Je désire signaler à la Chambre que nous avons trouvé où l'erreur s'est produite et qu'elle ne découle aucunement de l'intervention d'un député, mais plutôt d'un changement apporté par le service des comptes rendus de la Chambre. Nous essayons maintenant de déterminer pourquoi on a apporté ce changement. Nous pourrions ensuite donner tous les détails de l'affaire aux deux députés en cause et au reste de la Chambre s'il y a lieu.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je tiens à m'excuser auprès de l'honorable représentante de South Western Nova (M^{lle} Campbell) si j'ai pu laisser entendre qu'elle avait elle-même falsifié le hansard et j'en profite pour lui rappeler par votre entremise, monsieur l'Orateur, que cette question est peut-être réglée, mais qu'il lui reste encore à résoudre le problème que lui cause le bill et que nous comptons sur son appui.